

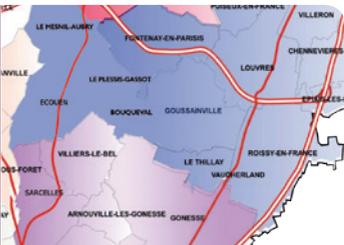
le Gonesse

VIE DES QUARTIERS



De nouveaux conteneurs enterrés à Gonesse

TERRITOIRE



Val de France : première étape vers la grande intercommunalité avec Roissy – Porte de France

CITOYENNETÉ



Inauguration de la stèle en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle

SPORT



Début des travaux de construction du nouveau gymnase à la Madeleine

DOSSIER



Création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse : un dispositif de sécurité renforcé

LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION 2014

LA VILLE DE GONESSE ET LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL-D'OISE ORGANISENT

UNE JOURNÉE POUR S'ORIENTER SE FORMER TRAVAILLER

J E U D I
6 FÉVRIER
de 9h30 à 17h30
salle Jacques Brel
à GONESSE

TOUT PUBLIC
ENTRÉE LIBRE

SE MUNIR
DE CV

5 rue du Commandant Maurice Fourneau

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Gonesse
Tél. : 01 34 45 10 57

Maison de l'emploi de l'Est du Val-d'Oise
Tél. : 01 34 72 18 25



- Actualités p. 4 à 7
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22



N° 193 • Janvier 2014
Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:
Tiffany Assouline (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Elie Assouline

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 10060 95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
ISSN: 1257-0621.
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

8

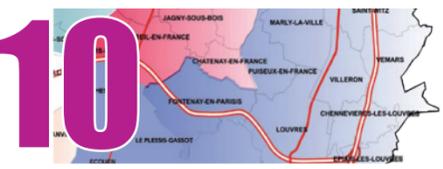


VIE DES QUARTIERS
Plus de places de stationnement sur le parking du Châtel

VIE DES QUARTIERS
De nouveaux conteneurs enterrés à Gonesse



10



TERRITOIRE
Val de France : première étape vers la grande intercommunalité avec Roissy – Porte de France

DOSSIER

Création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse : un dispositif de sécurité renforcé



11



JEUNESSE
Service civique jeunes municipal : c'est parti pour la 16^{ème} promotion

CITOYENNETÉ

Inauguration de la stèle en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle



16

18



EDUCATION
Nouveaux rythmes scolaires : le point sur la réforme et ses évolutions

SPORT

Début des travaux de construction du nouveau gymnase à la Madeleine



20

actualité

Hommage à Jean Meunier

Jean Meunier, décédé le 15 novembre 2013 était une grande figure de la vie locale à Gonesse. Né en 1932 à Denain (59), Jean Meunier est entré en 1954 au service de la navigation aérienne en tant que spécialiste des techniques radars. Devenu ingénieur d'études en 1972, il a participé directement à la mise en œuvre du CANA (Centre Aéroportuaire de la Navigation Aérienne) et d'une première tour de contrôle de l'aéroport Charles de Gaulle. Il a effectué de nombreux séjours à l'étranger (Afrique, Asie, Etats-Unis...) lors de missions d'assistance technique en tant que vice-président d'une Fédération Internationale d'Electroniciens de la Sécurité Aérienne. Il a ensuite été affecté en octobre 1956 à

l'aéroport militaire de Maison Blanche (Dar el Beida) à Alger, en tant que responsable de la tour de contrôle et spécialiste du dépannage des installations. De retour en France en septembre 1957, il est affecté à l'Aéroport du Bourget en qualité d'Officier de maintenance. Il terminera sa carrière en 1995 avec le titre de Commandant de ce même aéroport.

En parallèle il s'adonne à l'écriture et à la vie associative de la ville de Gonesse. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et entre autres de "1932 à nos jours", dans lequel il narre dans le détail son séjour en Algérie, où il a été témoins de faits divers importants du conflit en Algérie. Quelques jours encore avant

sa disparition, il écrivait un ouvrage retraçant la création de l'aéroport du Bourget.

Au service de la ville il s'était impliqué en tant que membre de plusieurs instances : conseil des sages, révisions des listes électorales et conseils de quartiers. Il était également organisateur et animateur de la Fête des voisins depuis sa création. Peintre lui-même dans ses loisirs, il était président des "Peintres en Pays de France".

Sa disparition laissera un grand vide pour ses proches mais aussi pour tous les Gonessiens qui l'avaient connu comme citoyen engagé et bénévole associatif.



culture

Nouveau succès pour le salon de la Gastronomie



Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre 2013 dernier, la salle Jacques Brel a accueilli le 18e salon de la gastronomie et des saveurs de Noël. Une occasion pour les 1200 visiteurs de découvrir toute la variété de produits proposés par plus de 30 expo-

sants : produits typiques et spécialités italiennes, épicerie anglaise, épicerie fine et thé, fromages suisses et de Savoie, salaisons, saucissons d'Auvergne, foies gras du Périgord, conserves de canard gras et autruche, articles de cuisson, confiseries et bis-

cuits, produits exotiques (des Antilles), produits à base d'escargot, vins de Bourgogne, vins portugais, champagne, vins d'Alsace, vins de Chablis, vins de Bergerac, cognac, muscat de Noël, bijoux artisanaux...

Parmi les temps forts, les animations proposées par Flyin'Chef. Les ateliers culinaires ont attiré de nombreux visiteurs samedi et dimanche, ainsi que la dégustation de chocolat. La loterie organisée par ce prestataire a récompensé Kevin Gourpil, qui a remporté la statue en chocolat dont le poids est de 8,6 kg. Le repas du samedi autour d'une choucroute a eu un grand succès. Chaque visiteur est reparti avec un verre de vin gravé offert.

culture

Concert du nouvel an le dimanche 9 février

Comme chaque année, la Ville programme un concert du nouvel an qui fait appel à une formation professionnelle. Cette année, près de 80 personnes seront sur scène le dimanche 9 février à la salle Jacques Brel pour offrir une représentation de l'opéra « Didon et Enée » de Henry Purcell par la Compagnie Voix Si – Voix La. Ce joyau du répertoire baroque offre une grande diversité d'ambiances et de contrastes mis en relief par une mise en scène inventive. Le spectacle

est ainsi rendu accessible à tous les publics, offrant aux enfants une évocation de la mythologie et aux adultes une réflexion philosophique sur le sens du devoir ou la force du destin...

Informations

Salle Jacques Brel
Dimanche 9 février à 16h
Durée : 1 h 15
Tarif C

Renseignements et réservations auprès de l'EMMDT : 01 39 87 28 66 ou de la DAC :



éducation

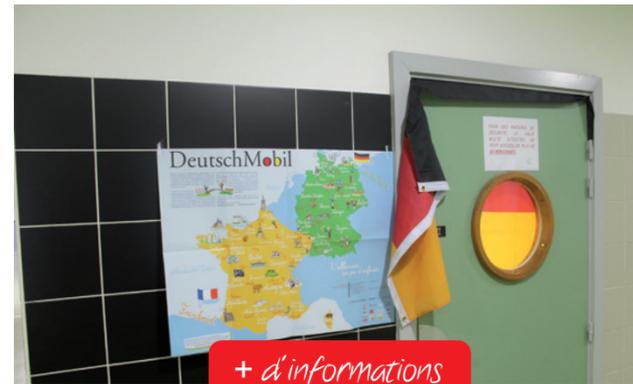
Une intervention originale au collège Philippe Auguste pour découvrir la langue allemande

Depuis 13 ans, la « DeutschMobil » rend visite aux écoles, collèges et lycées de France. A Gonesse, le 29 novembre dernier, les classes de 5^e ont ainsi reçu la visite d'une lectrice allemande pour une heure d'animation linguistique qui se déroule de façon ludique autour d'objets à toucher, regarder, goûter ou écouter. Au travers de cet échange informel, les élèves peuvent découvrir quelques rudiments de la langue de Goethe tels que la façon de se présenter, les chiffres, les couleurs ou les jours de la semaine. Cette intervention intervient avant

choix de la deuxième langue étrangère. Cette intervention a été appréciée des enfants, même s'ils avaient des a priori sur l'Allemand et/ou qu'ils ne choisiraient pas cette langue par la suite. Au-delà de la découverte d'une autre langue et d'une autre culture, cette initiative est notamment proposée en raison du fait que l'Allemand représente un atout dans le contexte européen et pour une future recherche d'emploi. C'est la langue la plus parlée de l'Union Européenne, par 100 millions de personnes soit par 1 européen sur 5. Langue officielle en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, au Liechtenstein, en Suisse et dans le nord de l'Italie (Pro-

vince de Bozen – Bolzano), elle est aussi une langue de communication avec les pays de l'Est, pays qui viennent d'entrer dans l'Union Européenne. De plus en plus d'entreprises en France recherchent du personnel ayant des connaissances en allemand. Ainsi, d'après Pôle emploi, 180 000 emplois pour lesquels l'Allemand est demandé seraient à pourvoir en France.

Cette action portée notamment par la fédération des Maisons Franco-Allemandes existe aussi dans l'autre sens avec Les FranceMobil en Allemagne.



+ d'informations
www.deutschmobil.fr



environnement

Enquête publique sur le projet de réaménagement des berges du Croult du 20 janvier au 21 février 2014.

Afin de protéger les riverains contre les crues du Croult dans le quartier du Vignois et de valoriser le milieu naturel en créant de nouveaux espaces de promenade, la Ville et le SIAH ont mis au point un projet de réaménagement des berges du Croult. La phase en est maintenant à l'enquête publique, ainsi tous les Gonessiens sont invités à participer et à donner leur avis sur le projet du 20 janvier au 21 février 2014. Le commissaire enquêteur remettra son rapport à la Préfecture fin mars et la déclaration d'utilité publique émise par le préfet pourrait intervenir dans le

courant de l'été. Les travaux devraient alors durer 9 mois. Pour en savoir plus sur le projet et connaître les dates et lieux de permanences du commissaire enquêteur, rendez-vous sur www.siah-croult.org et www.ville-gonesse.fr

Contact

Direction de l'Aménagement Urbain
Tél.: 01 34 45 11 40



éducation

Une nouvelle promotion de lycéens de Gonesse impliqués dans le projet Comenius

Des lycéens de Gonesse participent à nouveau au projet Comenius, un projet financé par l'Union européenne qui vise à promouvoir les échanges et la coopération entre établissements scolaires européens.

Ce projet regroupe six pays (France, Allemagne, Turquie, Italie, Pologne et Estonie) et porte sur les "Migrations, passé, présent et futur : problèmes et opportunités". Les élèves sont amenés à définir la notion de migration, étudier les grands mouvements de population, dégager les divers enjeux et leurs évolutions dans le temps à travers des présentations en Anglais, puis à partager avec les pays partenaires leur expérience de l'immigration (interviews, collages, jeux de rôles...).

Le groupe de Gonesse a réalisé un audio-guide à destination des pays partenaires suite à une visite au musée de l'histoire de l'immigration. Ils ont également présenté

une relecture de l'actualité (migration légale/illégale etc). Ces expériences doivent permettre aux lycéens de réfléchir aux notions d'identité et de diversité culturelle.

Le lycée René Cassin, grâce au travail de certains professeurs, se tourne résolument vers l'Europe dans une démarche à la fois pédagogique et citoyenne. Ainsi, plusieurs élèves de la Ville sont déjà partis à Tartu en Estonie en avril dernier, avec des jeunes des autres pays impliqués, autour du thème : les migrations dans l'histoire. En mai, ils partiront en Turquie pour achever le troisième volet « les migrations dans le futur : problèmes et opportunités ».

30 jeunes des pays concernés pour des activités en lien avec l'immigration au présent sont venus à Gonesse au cours du mois de novembre. Pour les accompagner dans cette démarche, les lycéens

ont été reçus en salle du Conseil municipal par Malika Caumont, Maire adjointe déléguée à la Civilité, à la Vie associative et à la Coordination des centres socioculturels. Les échanges ont été orientés sur les valeurs républicaines et les actions que la municipalité réalise afin d'assurer et de promouvoir le " mieux vivre ensemble " au-delà de nos différences culturelles et socio-économiques.

Le sujet des migrations du passé, d'aujourd'hui et celles du futur, a été abordé, partant du principe que nous serons amenés à être de plus en plus mobiles en Europe et qu'une identité Européenne est nécessaire afin de mieux vivre ensemble dans le respect mutuel, la solidarité, la diversité et l'unité.



vie associative

Foire culinaire avec l'association Gonesse Métissage le 25 janvier

L'association Gonesse Métissage propose le samedi 25 janvier au centre socioculturel Louis Aragon, une « Foire Culinaire », avec au menu de nombreuses choses à découvrir. Pour ajouter à la bonne humeur de cette rencontre, des jeux de société seront également proposés. Le gagnant recevra un lot.

Plus d'informations

Centre socioculturel Louis Aragon
20 bis avenue François Mitterrand
Informations et renseignements :
06 22 68 06 54
ou 06 69 52 25 07

éducation

Un séjour à Londres pour créer du lien entre de jeunes Gonessiens



Cet automne, 14 jeunes Gonessiens, âgés de 13 à 18 ans, et issus des différents quartiers de la ville, sont partis à Londres pendant cinq jours afin de visiter les différentes facettes de la capitale britannique.

Ce séjour est parti d'une initiative d'un groupe de Gonessiennes qui dans le cadre de leur formation BTS, avaient à mettre en place un projet touchant la jeunesse. C'est donc tout naturellement qu'elles se sont tournées vers le service animation-information jeunesse et la Direction de l'Animation Sociale des Quartiers (DASQ) de la ville pour porter

ce projet. Avec pour objectif de découvrir une ville pleine de contrastes, ces jeunes ont traversé Londres à travers son histoire, sa culture, la mode et le cinéma pour s'immerger dans cette ville cosmopolite. De nombreuses visites ont ponctué ce séjour : Le British Museum, le Muséum d'Histoire Naturelle, la Tour de Londres et les Joyaux de la Couronne. Ils ont appris dans le quartier de Westminster, flâné dans St James Park et également été émerveillés par Camden Town. Outre ces visites, l'objectif était de créer des liens entre ces jeunes Gonessiens.

emploi

Un petit-déjeuner avec les entreprises pour mobiliser sur l'emploi local

Le 15 novembre dernier à l'invitation de la Direction du développement économique, du commerce et de l'emploi, une dizaine d'entreprises gonessiennes a été invitée à un petit-déjeuner. Celui-ci a proposé des interventions du Pôle emploi, de la DIRECCTE et de la Mission locale pour présenter les nouveaux dispositifs : contrat de génération, emplois francs et emplois d'avenir.

En plus de la valeur informative de cette session, l'objectif visait à inciter ces entreprises à recruter sur ce type de dispositif localement. Parmi les entreprises présentes on pouvait noter des représentants de tous secteurs et tailles confondues : Usine center, Renault, Promotrans, un centre de formation, une association, une entreprise de logistique, etc.

commerce

100Sushi, la nouvelle enseigne du japonais en livraison ou à emporter

100Sushi a ouvert le 16 septembre dernier à Gonesse. Cette nouvelle enseigne fondée par un Gonessien espère se développer par la suite. Elle propose ses spécialités japonaises et woks à la vente à emporter ou en livraison du lundi au vendredi de 11h à 14h 30 et de 18h à 22h30, les samedi et dimanche de 18h à 22h30.

Contact

100Sushi
3, bis av. Raymond Rambert
01.39.93.93.93
www.100-sushi.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE
Du 1er novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi	9h-12h/14h-17h30
Samedi	9h-17h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire défectueux, fuite d'eau...

N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT ALLÔ ENVIRONNEMENT
0800 730 079

solidarité

L'AFAD vous propose des aides à domicile

Pour les familles ayant des enfants en bas âge, allocataires ou non de la Caisse d'Allocation Familiales, l'AFAD propose des possibilités d'aide à domicile. La mission première de l'AFAD IDF (Association Familiale d'Aide à Domicile) est d'aider les familles qui rencontrent de graves problèmes suite à la maternité, la maladie, la sortie d'hôpital d'un enfant, la convalescence d'une mère, la maladie du père, un handicap ou un dé-

cès d'un membre de la famille. Le service intervient avec des professionnelles diplômées et qualifiées : technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF), auxiliaire de vie sociale (AVS), en accomplissant des tâches de la vie quotidienne et un travail éducatif de soutien à la parentalité. La prise en charge des heures de service est basée sur le montant du quotient familial établi par la Caisse d'allocation familiales du Val d'Oise.

Les interventions ont lieu en demi-journées ou en journées complètes.

Aide ou Informations

Pour toute demande d'aide ou d'information :
AFAD IDF département Val d'Oise
3 passage Paul Eluard 95330 Domont
Tél. 01 39 91 48 15
Site : www.afad-idf.asso.fr
E-mail : domont@afad-idf.asso.fr

transports

Ligne 11 et 95-02 : Gonesse mieux desservi

L'entrée en service du tramway T5 (Saint-Denis/ gare de Garges – Sarcelles) a permis de renforcer 16 lignes de bus pour améliorer les liaisons, dont les lignes 11 et 95-02 des Courriers d'Ile-de-France (CIF).

La ligne 11 (Goussainville - Saint-Denis Marché) propose plus de bus le matin, le soir et le week-end ainsi qu'un meilleur cadencement :

- 1 bus toutes les 12 mn à partir de 6h30 et jusqu'à 9h30 et à partir de 16h jusqu'à 20h en semaine.
- samedi : un bus toutes les 12

mn à partir de 12h et jusqu'à 20h, 20 minutes le reste de la journée.

- dimanche : un bus toutes les 20 minutes.

La ligne 95-02 (Roissypole RER – Montmorency) a vu quatre de ses arrêts supprimés (Albert Camus, Forum des Cholettes, Marcel Proust et Marcel Proust), car ils sont désormais situés sur l'itinéraire du T5, et un nouvel arrêt créé (Haut du Roi). Pour un accès plus rapide à la zone aéroportuaire, la ligne rejoint directement la gare de Roissypole à partir de l'arrêt

Informations

Plus d'infos sur
<http://plus-de-bus-95.fr>

Chesneau. Un meilleur cadencement de la ligne est en place du lundi au dimanche :

Entre St-Brice-sous-Forêt et Roissypole RER :

- En semaine :
 - 1 bus toutes les 10mn entre 7h00 et 9h00 et à partir de 16h30
 - 1 bus toutes les 20mn avant 7h00 et de 9h00 à 16h30
- Au départ et à l'arrivée de Montmorency :
- En semaine :
 - 1 bus toutes les 20mn jusqu'à 9h30 et à partir de 16h30
 - 1 bus toutes les heures entre 9h30 et 16h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la Population/Etat-civil)

Ouverts tous les jours du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et de **13h30 à 17h30**
Fermé le mardi matin.
Les services de l'Etat-civil sont également ouverts le **samedi de 9h à 12h.**
Tél. : 01 34 45 11 11

HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. *NB : Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM)*
Du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».
Tél. : 01 30 11 89 89

Plus de places de stationnement sur le parking du Châtel

Dans la continuité des opérations engagées par la Ville pour augmenter l'offre de stationnement dans le centre ancien, le parking du Châtel a été agrandi et réaménagé. Il est passé de 29 à 50 places. Les travaux se sont achevés et il est à nouveau accessible au public depuis le mois de novembre.

Le parking du Châtel a été réorganisé et étendu après une phase de fouilles préalables réalisées par l'INRAP à cet emplacement pour dater le fossé médiéval de la ferme fortifiée de Gonesse. Deux bâtiments ont été démolis et un chemin piéton d'accès depuis la rue de Paris a été créé. L'entrée se fait par la rue du Châtel et la sortie par la rue Jean Monnet. L'opération a porté le nombre de places disponibles de 29 à 50, dont deux places réservées aux personnes à mobilité réduite. Huit places sont réservées pour les commerçants.

l'ancienne porte. L'opération a également permis de poser quatre conteneurs enterrés de tri sélectif.



Cette opération a été l'occasion de mettre en valeur les vestiges de la ferme Montmirel (voir encadré) avec la réfection et la mise en lumière d'un mur et de

D'où vient le nom du Châtel ?

La ferme dite du Châtel appelée également autrefois ferme du Grand Hôtel, Saint-Christophe ou Tétard est citée dès 1662. Elle appartenait alors à l'Hôtel-Dieu de Paris et constituait par l'étendue des terres qui en dépendaient la plus grande exploitation agricole de Gonesse. On accédait aux bâtiments de la ferme par une porte charretière surmontée d'un pigeonnier. L'ensemble comprenait outre la maison de maître édifiée au XVIIIe siècle, une grange et une halle destinée à abriter le matériel agricole. Le fermier devait à l'Hôtel-Dieu de Paris en plus du prix du loyer, une redevance en nature, composée d'une part de la récolte de blé et d'orge. A partir de 1855 et jusqu'au troisième quart du XXe siècle, on y produisait du sucre de betterave. Les anciens bâtiments de la ferme sont abattus en 1987, à l'exception de la maison de maître et du portillon d'accès rue du Châtel, sur le mur duquel une plaque commémorative rappelle aujourd'hui le souvenir de Modeste Camille Debue, dit Debrixe, exécuté à cet endroit par les Allemands le 15 juin 1940.

De nouveaux conteneurs enterrés à Gonesse

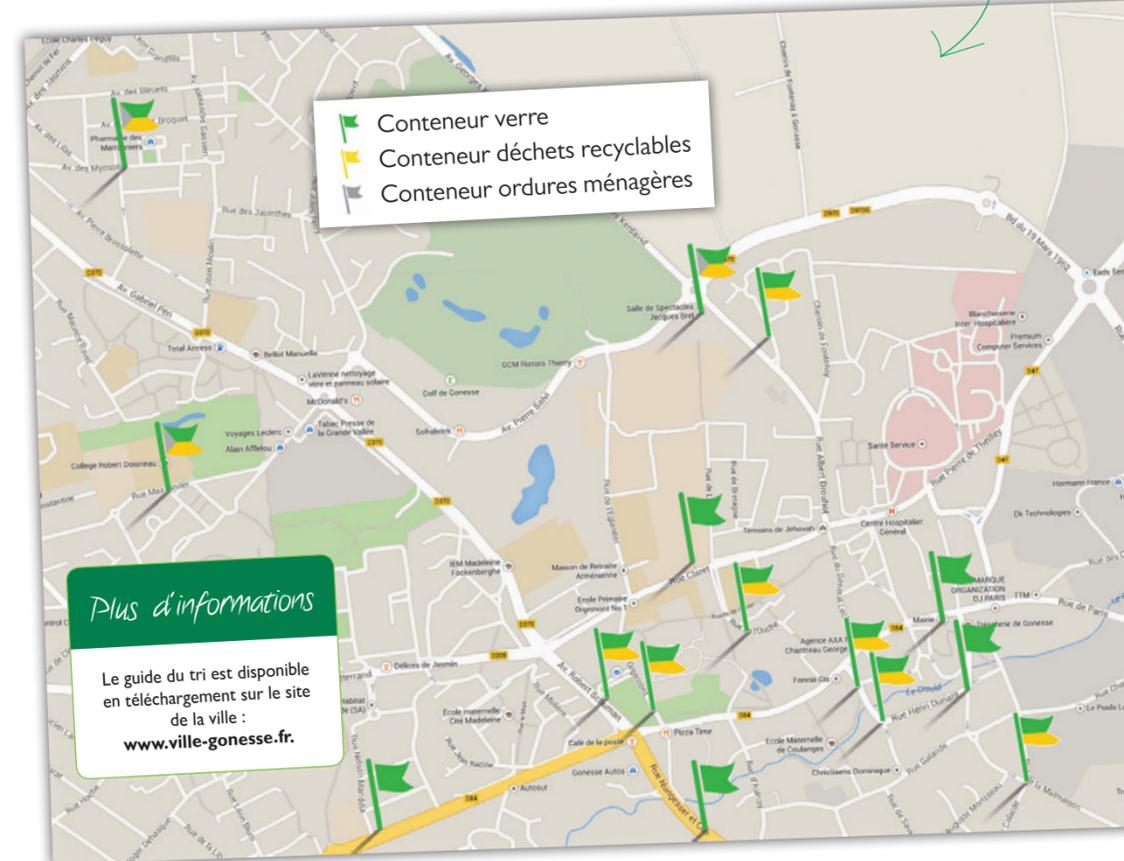
Après l'installation de conteneurs enterrés à la Fauconnière, cinq plateformes d'apport volontaire ont déjà été installées et neuf plateformes supplémentaires sont en cours d'installation dans le reste de la ville. Afin de rendre ce dispositif pleinement utile et efficace, il faut en respecter les règles de fonctionnement et d'utilisation.

Les nouveaux conteneurs enterrés seront tous mis en service au cours du mois de janvier 2014.

À la Fauconnière, 35 plateformes de conteneurs enterrés avaient été installées en 2011. Ce déploiement rapide avait été rendu possible grâce au co-financement des bailleurs sociaux de la Fauconnière. Aujourd'hui, les plateformes d'apport volontaires se déploient progressivement dans toute la ville. Cinq ont déjà été installées et neuf sont en cours.

Des règles à respecter

Face aux abus constatés, la Ville rappelle que ces plateformes ne doivent pas devenir des points de dépôts sauvages. Rien ne doit être déposé aux pieds des conteneurs et encore moins des encombrants. Ces derniers doivent être déposés à la déchetterie (voir page 6 pour l'adresse et les horaires).



DANS LE BAC GRIS, UTILISER DES SACS DE 50 LITRES MAXIMUM POUR Y DÉVERSER VOS ORDURES MÉNAGÈRES.

DANS LE BAC VERT, JE JETTE LE VERRE (BOUTEILLES, BOCAUX).

DANS LE BAC JAUNE, JE JETTE LES PAPIERS, CARTONS ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES VIDES.

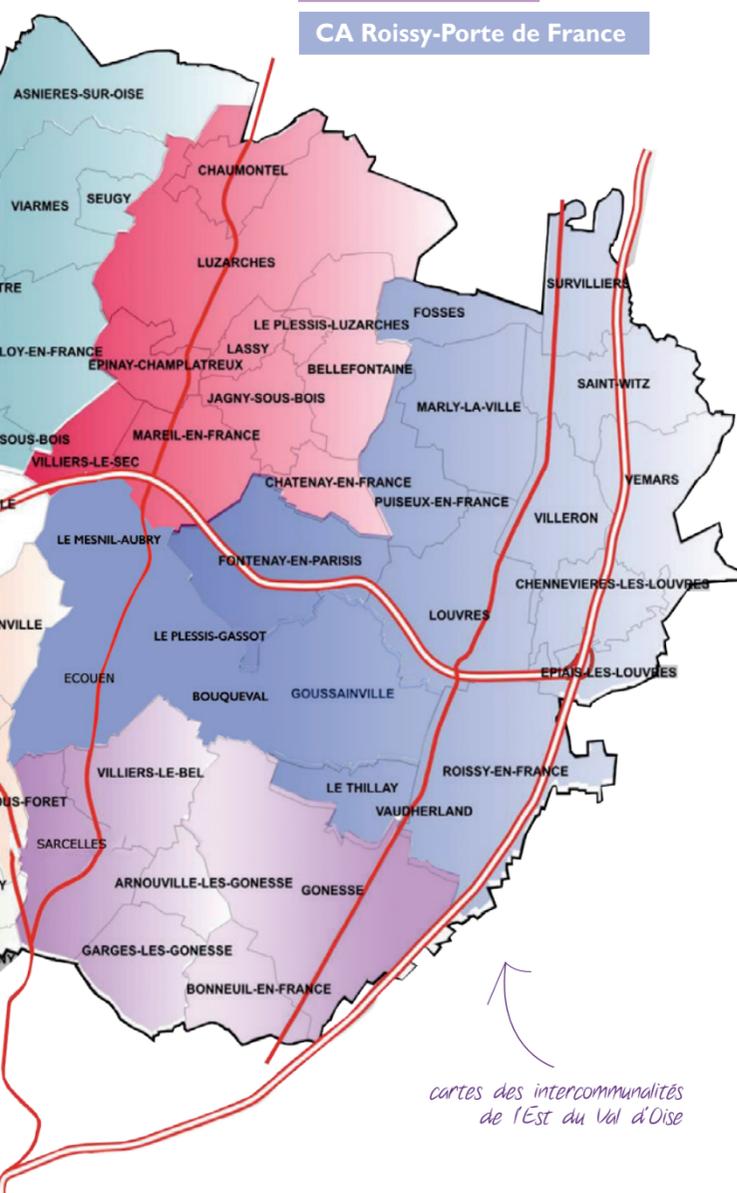


Val de France : première étape vers la grande intercommunalité avec Roissy – Porte de France

Le 12 décembre 2013, le Conseil communautaire de Val de France élargi à Gonesse et Bonneuil-en-France s'est réuni pour la première fois. Il s'agit de la concrétisation de l'entrée effective de Gonesse au sein de la communauté d'agglomération. Une première étape avant une intercommunalité plus grande voulue par Gonesse et encouragée par un projet de loi en cours de discussion.

CA Val de France

CA Roissy-Porte de France



Pour quelle raison Gonesse adhère à Val de France ?

La loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales a obligé les communes à rejoindre une intercommunalité. En application de cette loi, le Préfet du Val d'Oise a proposé l'adhésion à Val de France. Celle-ci a été acceptée par le Conseil municipal considérant qu'elle est la suite de la mobilisation menée avec Val de France pour l'obtention de la gare du métro du Grand Paris. De plus, la communauté de communes de Roissy – Porte avait refusé l'intégration.

Qu'est-ce qui va changer pour les Gonessiens concrètement ?

La piscine de Gonesse sera réhabilitée et agrandie grâce à Val de France permettant ainsi de répondre à une attente de longue date des habitants. La gestion de la médiathèque, la bibliothèque George Sand et la piscine seront « transférés » à Val de France mais les Gonessiens continueront d'y accéder normalement. La collecte des déchets sera gérée par Val de France mais l'entreprise qui travaille pour la Ville maintiendra les mêmes journées et heures de collectes. D'autres compétences seront progressivement transférées dans l'année mais sans effet direct sur le

quotidien des Gonessiens. Les écoles, équipements sportifs (hors piscine), le cinéma, la salle Jacques Brel, le CCAS, la plupart des routes ou encore les parcs resteront gérés par la Ville.

Quel est l'avenir de l'intercommunalité ?

Le Conseil municipal de Gonesse a délibéré en 2011 et 2013 pour appeler à la création d'une grande intercommunalité et affirmer que l'adhésion à Val de France ne saurait être qu'une première étape vers celle-ci.

La loi en cours de discussion au Parlement donne raison à Gonesse : la version du projet de loi d'affirmation des métropoles en cours de discussion a établi un seuil de 200.000 habitants pour les communautés d'agglomération à compter du 31 décembre 2015. Ceci conduira probablement Val de France et Roissy - Porte de France à un rapprochement.



Création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse : un dispositif de sécurité renforcé

Le ministre de l'Intérieur a annoncé mercredi 10 décembre la création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse. Il s'agit d'un dispositif qui permet de concentrer les efforts et les moyens pour lutter contre la délinquance. Cette ZSP était demandée par la Ville et répond à l'attente des Gonessiens de faire toujours plus pour leur sécurité.

Création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse : un dispositif de sécurité renforcé

Le ministre de l'Intérieur a annoncé mercredi 10 décembre la création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse. Il s'agit d'un dispositif qui permet de concentrer les efforts et les moyens pour lutter contre la délinquance. Cette ZSP était demandée par la Ville et répond à l'attente des Gonessiens de faire toujours plus pour leur sécurité.

Plus de moyens pour la police, des interventions ciblées sur certaines formes de délinquance, une meilleure coordination des acteurs : les Gonessiens attendaient depuis longtemps la mise en place par l'Etat d'un dispositif renforcé de sécurité en complément des mesures prises

par la Ville. C'est chose faite avec la création d'une Zone de Sécurité Prioritaire à Gonesse. La Ville en avait fait la demande. « Nous avons été entendu : Gonesse se trouve dans la 'troisième vague' de ZSP qui a été annoncée en décembre par le ministre de l'Intérieur » a déclaré Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse, rapporteur du budget de la Sécurité à l'Assemblée nationale et Président de la Mission parlementaire d'information « Lutter contre l'insécurité sur tout le territoire ». Les premières ZSP ont été créées à l'été 2012. Les 14 nouvelles s'ajoutent aux 64 déjà existantes.

La liste des ZSP est établie par le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Justice en concertation avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Égalité des territoires et du Logement et le ministère délégué à la Ville.

Quels sont Les objectifs des ZSP ?

Il s'agit de prioriser les moyens dans les ZSP et d'y renforcer les dispositifs locaux de sécurité pour agir plus efficacement contre la délinquance. Le but est d'obtenir des résultats concrets rapidement.

Quels sont Les principes de La ZSP ?

Un diagnostic partagé entre les acteurs de la sécurité permettra de définir à Gonesse deux à quatre axes prioritaires d'intervention qui permettront de faire reculer durablement la délinquance. Il s'agit d'un dispositif qui s'inscrit dans la durée et non pas du déploiement soudain et massif de forces de l'ordre en réaction à un événement et qui ensuite repartent lorsque le calme est revenu. Si ces interventions spectaculaires sont parfois indispensables, elles ne suffisent pas à régler les difficultés en profondeur. Comme l'a expliqué Manuel Valls, ministre de l'Intérieur le

30 septembre dernier, « dans les 64 ZSP mises en place à ce jour, des solutions innovantes ont été déployées pour répondre, au plus près du terrain, aux phénomènes de délinquance identifiés comme prioritaires à l'échelon local. » Parmi les priorités identifiées dans les ZSP déjà existantes on retrouve la lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine, la lutte contre les nuisances de voie publique, les incivilités, les regroupements dans les halls d'immeubles, les violences urbaines ou encore la lutte contre les cambriolages.

Quels sont Les moyens alloués aux ZSP ?

Comme il s'y était engagé, le gouvernement crée des postes supplémentaires dans la Police nationale, la Gendarmerie et la Justice. Les personnels supplémentaires seront prioritairement déployés sur les ZSP.

Pour éviter le saupoudrage et la dispersion des ressources, les actions sont concentrées sur un

nombre restreint d'objectifs. En fonction des priorités définies, les moyens seront mobilisés dans les domaines de l'investigation, du renseignement, de l'occupation de la voie publique, de la police technique et scientifique, de la police judiciaire, de la sûreté départementale et des unités mobiles (CRS).

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance sera également mobilisé de manière prioritaire pour financer des actions de prévention de la délinquance. Gonesse a déjà bénéficié de fonds pour déployer la vidéo-protection. La réflexion sera engagée avec les partenaires locaux pour financer de nouvelles actions.

Comment fonctionnera La ZSP ?

Une « cellule de coordination opérationnelle du partenariat » sera mise en place. Comme son nom l'indique, cette cellule ne sera pas un lieu d'analyse et de discussion mais un lieu de pilotage et de décision qui traitera spécifiquement des situations individuelles. Elle associera un nombre

Grâce à la ZSP le partenariat Police Nationale - Police Municipale sera renforcé.



Les postes supplémentaires créés dans la Police et la Justice seront affectés en priorités dans les ZSP.



Liste des communes concernées par le déploiement de La troisième vague de ZSP de la troisième vague de déploiement

Créations :

Caen
Rennes
Villefontaine- L'isle d'Abeau
Orléans
Reims
Forbach+ Behren
Maubeuge
Lens
Lyon
Cluses, Scionzier et Bonneville
Paris, 20ème arrondissement
Le Havre
Torcy
Trappes
Toulon
Gonesse

Extensions de ZSP existantes:

Pointe à Pitre
Chambéry
Colombes
Valence

restreint de participants aux premiers rangs desquels bien sûr le Préfet ou son représentant, le Maire et, le cas échéant, le Procureur de la République. C'est cette cellule qui définira les priorités, les actions à engager et qui en fera l'évaluation régulière.

Le périmètre de la ZSP s'étendra sur l'ensemble de la Ville.

Comment s'articule La ZSP avec Les dispositifs déjà existants !

La ZSP ne remplace pas les dispositifs existants, elle vient les renforcer et prolonge l'action engagée à Gonesse :

augmentation du nombre de policiers municipaux, déploiement de la vidéo-protection, développement de l'équipe de prévention spécialisée et création d'une équipe de médiateurs civils, une co-production de la sécurité menée dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit régulièrement la Police nationale, la Justice et la Ville. L'ensemble de ces dispositifs participent au partenariat renforcé qui est mis en place avec la ZSP.

Quels sont Les premiers résultats des Zones de Sécurité Prioritaire déjà existantes ?

(extrait du discours du ministre de l'Intérieur du 30 septembre 2013)
La lutte contre les trafics de stupéfiants et l'économie souterraine, par exemple, constitue un objectif pour 59 des 64 ZSP. Depuis la création de ces ZSP, le nombre total de personnes mises en cause pour des affaires de trafic a augmenté de 38%. Les services ont saisi 1,17 tonne de cannabis, 34 kilogrammes de cocaïne, et plus de 4.700.000 euros d'avoires criminels (...).
Faire reculer les nuisances et les incivilités est également un objectif

largement partagé dans les ZSP, puisqu'il concerne 41 d'entre elles. Là aussi, les résultats obtenus sont encourageants. Dans ces territoires, l'indicateur des atteintes à la tranquillité publique recule de 10,7%. C'est une diminution plus affirmée qu'au niveau national, où elle se porte à - 0,6%. Il faut absolument consolider ce résultat. (...)
La lutte contre les violences urbaines relève de motivations similaires. Dans les 14 ZSP qui en ont fait un objectif, elles sont en recul très net, de 27,1%.



Service civique jeunes municipal : c'est parti pour la 16^{ème} promotion

Les 20 volontaires de la 16^{ème} promotion du Service civique jeunes municipal ont débuté leur formation début novembre. Deux jeunes expliquent leur motivation pour participer à cette expérience humaine et citoyenne à Gonesse.

Le Service civique jeunes municipal mis en place à Gonesse, propose une formation de 50h pour découvrir les valeurs et institutions de la République et une mission d'engagement civique de 150h : veille sanitaire auprès des personnes âgées, soutien à la lecture pour les enfants, initiation à l'outil informatique, accompagnement

au Français et à l'Anglais par le multimédia, animation avec les personnes âgées, aide aux devoirs, réalisation d'un court-métrage sur une thématique qui touche les jeunes, etc. Les missions sont réalisées soit au sein des services municipaux soit auprès des partenaires de la Ville comme l'Institut d'Education Motrice Fockenberghé, le Secours

Populaire, l'association Réussir Ensemble, le Secours Catholique ou encore la maison de retraite AREPA.

La 16^{ème} promotion du SCJM compte 20 jeunes de 16 à 20 ans, scolarisés de la Seconde à la Fac, ou en recherche d'emploi. Au sein de cette promotion, la parité est respectée : 10 filles et 10 garçons.



Mélissa, 17 ans, élève en Terminale scientifique au lycée René Cassin

Mélissa est Gonesienne depuis toujours et habite Les Marronniers. Sa motivation pour le Service civique est bien ancrée : « J'en avais entendu parlé depuis longtemps par des amis, mais il fallait avoir 16 ans minimum. Je me suis inscrite quand j'étais en 1^{ère} l'année dernière. Comme il y avait trop de demande, je n'ai intégré la promotion qu'en décembre. Je suis motivée par le fait que je vais pouvoir aider certaines personnes en difficulté, donner des cours de Français avec l'association Réussir Ensemble. J'ai des facilités en Français et j'ai toujours eu de bonnes moyennes. On m'a indiqué en plus que cela allait se passer à côté du lycée. Comme j'ai du temps, que je peux les aider, et qu'en même temps cela va me permettre d'avoir de l'argent pour passer mon code de la route : pourquoi hésiter ? Je dois commencer lors des prochaines petites vacances. Je suis également intéressée par la formation, parce que je vais être avec d'autres personnes, et l'équipe d'animateurs est vraiment bien : cela ne sera pas du temps gâché ! Je vais pouvoir déjà découvrir les locaux de la Ville, les bibliothèques par exemple, et aussi faire des visites à l'extérieur à Paris. Je vais vraiment pouvoir découvrir de nouvelles choses. L'avantage c'est que l'organisation est assez souple pour que je puisse préparer mon Bac en même temps ! Après le Bac, j'espère intégrer une prépa scientifique et devenir Ingénieur. »



Mohammed, 17 ans, élève en Première Scientifique au lycée René Cassin

Il espère devenir médecin ou Ingénieur en informatique. Il habite Orgemont et est arrivé à Gonesse depuis un an et demi : « J'ai des amis qui l'ont fait et m'ont incité à le faire. Au départ, je voulais m'inscrire pour faire un stage de Premiers secours. A cette occasion, au PJJ, on m'a également renseigné sur le Service civique jeunes municipal : le volontariat, les missions, le nombre d'heures à réaliser, et aussi la bourse remise à la fin. Tout cela m'a convaincu et j'ai déposé mon dossier. Ma mission consiste à enseigner l'informatique à des personnes qui ne savent pas utiliser les ordinateurs, les logiciels ou Internet. En parallèle, j'ai accès à une formation qui consiste pour beaucoup à de l'instruction civique.
Le SCJM va m'apporter une expérience. Cela permet d'avoir des contacts et d'établir de nouvelles relations. Cela me permettra de mieux connaître les structures de la Ville et son personnel. Sans cela, je n'aurais pas eu toutes ces opportunités. A terme, la bourse servira à financer ma formation BAFA : je m'entends très bien avec les petits et l'animation m'intéresse. »

Inauguration de la stèle en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle

Le 16 décembre a été inauguré le mémorial en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle. Il s'agit d'une œuvre voulue et conçue par l'équipe municipale et les représentants d'associations pour transmettre la mémoire de ces événements tragiques et rappeler de manière permanente les dangers de la xénophobie et du racisme. Un hommage a également été rendu au résistant Raymond Aubrac ajoutant son nom à celui de Lucie Aubrac au fronton de l'école située maternelle située à Saint-Blin.

Le 20 mai 2012, le Conseil Municipal avait voté une motion relative à la reconnaissance du génocide arménien commis en 1915 dans l'Empire ottoman et avait également demandé que soit reconnu le génocide des Assyros-chaldéens. Dans cette même motion et dans le but de transmettre aux générations futures la mémoire de ces crimes innommables, le Conseil municipal s'était engagé à créer une stèle à la mémoire des victimes de l'ensemble des génocides du XXI^{ème} siècle.

Une œuvre conçue dans un esprit de rassemblement

Une commission a été constituée pour concevoir ce monument dans un esprit de rassemblement et de consensus. Il a réuni des élus de toutes les sensibilités politiques du Conseil municipal ainsi que M. Borzakian, président de l'union franco-arménienne de Gonesse, M. Zeren, président de l'association d'apprentissage de la langue arméenne (AALA) ou encore M. Allouche, président de l'association Neve Chalom Nhel Amram. Le cahier des charges du mémorial a été défini par cette commission et la décision du choix de l'artiste, Michel Stéfanini, a été prise collégialement. M. Zeren témoigne de ce travail effectué de manière collective : « Nous avons participé aux réunions pour participer à la réalisation de cette stèle en souvenir des génocides arménien, juif et assyro-chaldéen. Nous n'avons jamais fait de différence. Pourquoi faire trois stèles pour une même cause ? Nous avons toujours adhéré à ce projet, c'est quelque chose de positif. »

Un lieu et une œuvre symboliques

Le choix du lieu d'implantation de ce monument est très symbolique : face au lycée René Cassin (l'un des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme), à proximité des rues Nelson Mandela et Victor Schoelcher (père de l'abolition de l'esclavage) et du rond-point des droits de l'Homme. Il se trouve également non loin de l'école Lucie Aubrac dont le nom est devenu « Lucie et Raymond Aubrac » en hommage à ce couple de grands résistants durant la deuxième guerre mondiale. De plus, il s'agit d'un lieu de vie et de rencontre des générations entre le lycée, la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit, le centre socio-culturel Louis Aragon et au cœur du quartier Saint-Blin – La Madeleine.

L'artiste qui a conçu le mémorial explique le sens de son œuvre : « J'ai souhaité faire œuvre de simplicité et de tempérance pour respecter la solennité du mémorial, dans un esprit d'apaisement. En effet, la mémoire ne doit pas être porteuse de nos rancœurs, mais au contraire, elle doit soutenir nos espoirs, notre compréhension de l'Histoire et notre volonté d'éducation, afin que nous puissions vivre dans un monde



Les représentants des associations ayant participé au groupe de travail, des collégiens, des membres du C.M.J, ainsi que l'artiste ayant réalisé l'œuvre et le député-Maire de Gonesse ont pris la parole à l'intérieur du Lycée René Cassin.



La cérémonie de dénomination de l'école Lucie et Raymond Aubrac a précédé le dévoilement du mémorial en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle.

devenu intelligible. » Désormais, il espère simplement qu'elle amènera les passants à se questionner sur le sens de l'histoire et à se positionner sur leurs propres intentions au sein de nos sociétés. Cette œuvre doit rappeler qu'il faut rester vigilant, tout autant sur son comportement, que face à celui des autres.

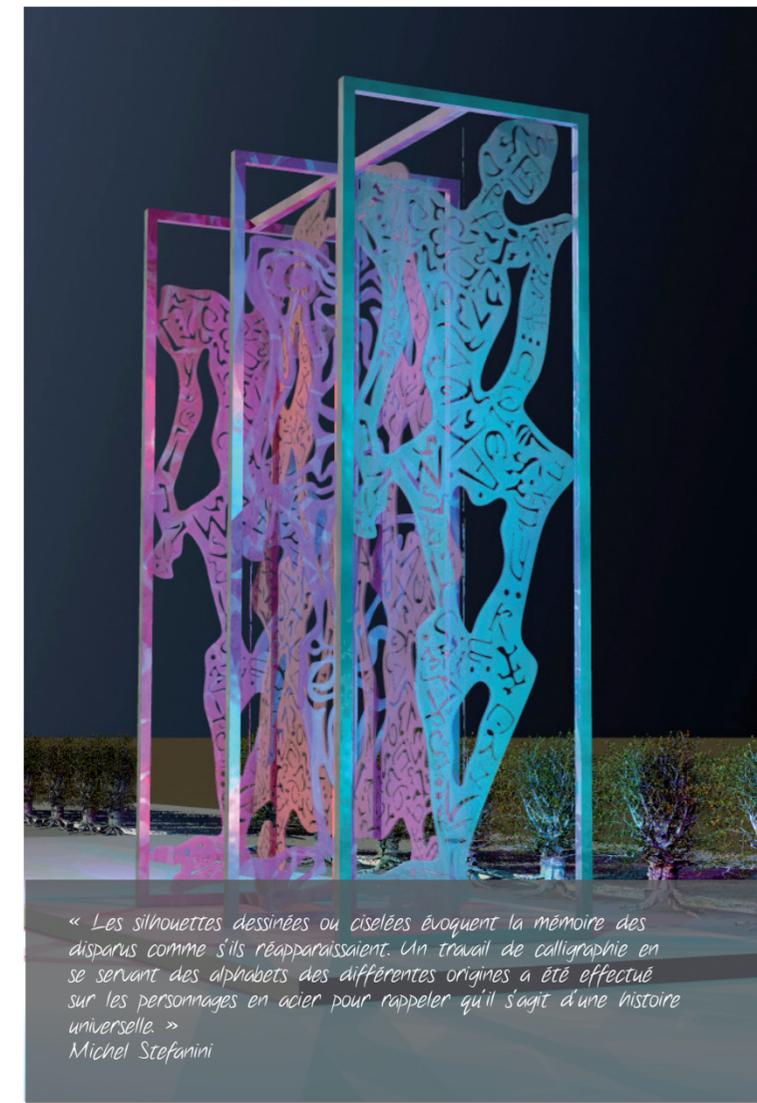
Un témoignage pour les générations futures

Cette vision est partagée par M. Borzakian : « Ce monument unique porte une symbolique forte : ce lieu inscrit dans la Ville commémore des gens morts atrocement. Ce n'étaient pas des militaires, mais des hommes, des femmes et des enfants. Un mémorial unique doit aussi clairement faire passer le message qu'il aurait fallu que cela s'arrête au premier génocide et que cela ne se renouvelle malheureusement pas, pour personne. » « Ce mémorial unique est un symbole très fort, car si les nations du monde avaient réagi au premier génocide, les autres n'auraient peut-être pas existés » affirme à l'unisson M. Allouche. « Nous devons nous lever contre cela, tous ensemble. Pour moi c'est un parcours logique de la ville de Gonesse d'inaugurer une stèle avec

les jeunes pour qu'ils apprennent le vivre ensemble ».

Une inauguration émouvante

C'est en présence de 200 personnes qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration du 16 décembre dernier. Elus, Gonessiens, lycéens, élèves de collège, représentants d'associations étaient présents pour marquer leur attachement au devoir de mémoire. Après le dévoilement de la plaque en hommage à Raymond Aubrac, le mémorial a été mis en lumière pour la première fois. La Proviseur du lycée, Mme Tyburn, M. Dardour de l'association Neve Shalom, M. Samat de l'association AALA, M. Borzakian, deux représentantes du Conseil municipal des jeunes, deux élèves de 4^{ème} du collège Philippe Auguste, l'artiste M. Stéfanini et Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse se sont exprimés pour rendre hommage aux victimes de ces génocides et appeler à la vigilance et au respect des valeurs républicaines dans notre société d'aujourd'hui. Jean-Pierre Blazy a cité les propos de Jean Jaurès pour illustrer le sens de ce mémorial : « Car au fond, il n'y a qu'une seule race : l'humanité ».



« Les silhouettes dessinées ou ciselées évoquent la mémoire des disparus comme s'ils réapparaissaient. Un travail de calligraphie en se servant des alphabets des différentes origines a été effectué sur les personnages en acier pour rappeler qu'il s'agit d'une histoire universelle. »
Michel Stéfanini

Plus d'informations

Retrouvez la vidéo de l'inauguration du mémorial sur www.ville-gonesse.fr/mediatheque ou en flashant ce code



Nouveaux rythmes scolaires : le point sur la réforme et ses évolutions

La rentrée de janvier lancera la troisième période des Temps d'activités scolaires (TAP) instaurés suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Gonesse. L'évaluation en continue de cette nouvelle organisation a permis de faire évoluer celle-ci et d'apporter des améliorations.

Gonesse a fait le choix de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre dans l'intérêt des enfants. Dans la continuité de cette réforme, la Ville a mis en place des activités périscolaires gratuites et de qualité en dehors des heures d'enseignement. 60 activités culturelles, sportives et éducatives sont organisées dans les écoles. Le taux d'élèves inscrits est d'environ 80%.

sportives et trois associations culturelles. Quatre auxiliaires de vie scolaires interviennent depuis le 4 novembre dans les écoles où elles accompagnent en temps scolaire des élèves porteurs de handicap. Pour le bon déroulement des activités périscolaires, la ville de Gonesse a souhaité qu'une majorité des agents concernés puisse suivre une formation.

Un dispositif évalué en continu

Comme la Ville s'y était engagée, cette réforme fait l'objet d'une évaluation à chaque fin de période (c'est-à-dire avant les vacances scolaires). Un comité de suivi se réunit dans chaque école. Celui-ci rassemble l' élu de l'école, le directeur de l'école, le référent des TAP, les parents élus au Conseil d'école, les intervenants et un représentant de la Mission rythmes scolaires. Ces réunions restent également ouvertes aux parents désireux de partager sur le sujet. Un comité de pilotage en présence du Maire et de l'ensemble de la communauté éducative s'est tenu le 17 octobre et le 19 décembre.

Des premières évaluations satisfaisantes et des améliorations déjà effectuées

Le premier bilan d'étape suite au Comité de pilotage du 17



octobre a été jugé positif par la majorité des participants. La qualité des activités proposées a été saluée. Des décisions ont tout de même été prises pour apporter des améliorations nécessaires aux modalités d'organisation. Ainsi, en maternelle, le réveil progressif a été instauré avant les TAP afin de laisser aux enfants qui en avaient besoin la possibilité de dormir un peu plus. Les activités ont été également adaptées au fait que les enfants sortent de la sieste. Par ailleurs, afin d'accompagner une période qui se situe entre le repas et le goûter, une collation a été proposée : un lait est proposé aux enfants qui le plébiscitent et un « panier commun » de biscuits est également proposé à ceux qui auraient faim. L'objectif est de veiller à ne pas instaurer un « deuxième goûter ».

Un renouvellement des activités pour proposer le plus large éventail possible

De façon générale, les activités – quand elles le peuvent – proposent une mise en situation concrète. Ce sera le cas par exemple avec l'atelier propreté réalisé en partenariat avec la Gusp (cf. page 9) pendant lequel les enfants pourront apprendre à mettre en œuvre les règles de tri sélectif par le geste. Ce sera le cas également avec l'atelier « fleurs et nature » réalisé avec le service des espaces verts : les enfants apprendront le rempotage, visiteront les jardins familiaux et se promèneront dans les parcs pour apprendre à reconnaître les espèces en faisant un herbier. Dans tous les cas, les activités cherchent à s'adapter aux saisons, à l'âge et aux lieux. Ainsi afin de rendre plus concrète la compréhension d'un événement comme la coupe du monde de football, des

ateliers seront proposés lors de la quatrième période, par exemple en partenariat avec la médiathèque autour du Brésil.

Depuis la rentrée les activités se sont déjà renouvelées une première fois lors de la deuxième période entre les vacances de la Toussaint et de Noël. Parmi les nouvelles activités proposées on pouvait relever en maternelle : des jeux de construction, du modelage - pâte à sel, des jeux d'opposition, des contes, de la cuisine, de l'Anglais et de l'Espagnol. En école élémentaire, les nouveautés ont porté sur les premiers secours, un atelier « image par image », de l'Anglais, de l'Espagnol, de la relaxation, de la calligraphie, et des jeux collectifs. Lors de la rentrée de janvier, les TAP entameront leur troisième période, qui proposera également quelques nouveautés : des activités fleurs et nature, citoyenneté, magie, boxe éducative et mini-golf.



Des animations encadrées par des agents formés et des intervenants professionnels

Les activités sont systématiquement encadrées et animées par deux adultes avec une très grande implication du personnel de la Ville ainsi que des animateurs et des intervenants spécialisés. 115 agents municipaux sont mobilisés pour les TAP. Des prestataires extérieurs spécialisés sont également mobilisés au travers de huit associations

TÉMOIGNAGES :

Mme Garibian, directrice de l'école élémentaire Jean Jaurès « Nous faisons le point chaque vendredi soir, afin de voir ce qui peut être amélioré d'une semaine sur l'autre. Il a fallu par exemple adapter l'horaire des animateurs de la pause méridienne pour assurer l'accueil des enfants au portail le vendredi à 13h20. Le bilan que l'on peut faire jusqu'à présent est plutôt positif. Le point fort du dispositif repose sur la variété des activités proposées aux enfants et notamment celles qui les impliquent le plus, comme le sport (tennis, karaté) ou les premiers secours et les jeux de société.

Guylaine Guillaume, ancienne internationale et championne de la Fédération Française de Judo, est intervenante en Judo dans le cadre des TAP : « J'ai eu des enfants scolarisés du CP au CM2 et la majorité d'entre eux n'avait jamais fait de judo. On m'a dotée de vestes de kimono, ce qui permet de rentrer dans le vif du sujet et j'ai accès à une salle appropriée, généralement le dojo de la salle Léo Lagrange. J'essaie d'apporter aux enfants le respect des règles. Le judo est un sport de combat mais également une discipline de la solidarité. Je fais en sorte de leur passer le message avec le code moral de ce sport qui repose sur des valeurs telles que la politesse, la sincérité et le courage.

Mme Leconte a son plus jeune fils scolarisé en CM2 à l'école élémentaire Albert Camus à la Fauconnière. Pour elle : « Tout se passe très bien. Il n'y a aucun changement, les enfants en règle générale ont l'habitude d'avoir toujours beaucoup d'activités. Contrairement à beaucoup de parents qui se plaignent, je trouve que c'est très bien et mieux que d'être devant la télé. Dans l'ensemble tout va bien et mon fils me rapporte que lui et ses camarades aiment bien les TAP. »

Début des travaux de construction du nouveau gymnase à la Madeleine

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain dans le quartier de Saint-Blin – La Madeleine et afin de répondre aux attentes des habitants et des associations sportives, un nouveau complexe sportif sera réalisé à proximité du lycée René Cassin. Les travaux viennent de débuter et devraient durer 18 mois.



La construction de ce nouveau complexe sportif a démarré à la mi-décembre avec l'installation du chantier. Les travaux de gros œuvres commenceront au cours du mois de janvier. Ce nouvel équipement devrait être livré à l'été 2015. Le gymnase actuel sera alors déconstruit.

Un complexe de trois espaces distincts

Le gymnase qui va être construit sera un équipement multifonctionnel et multidisciplinaire. Il sera adapté à la pratique de nombreux sports tels que le volley-ball, le handball, le basket-ball, le badminton ou encore l'escalade et permettra la pratique de différentes activités d'opposition physique (judo, karaté...) et d'activités corporelles et artistiques qui pourront avoir lieu simultanément.

L'équipement sera en effet doté de trois salles sportives distinctes :

- Une salle omnisports de 1316

m² et une hauteur sous-plafond de 10m adaptée aux sports collectifs et habilitée à accueillir des compétitions fédérales. Cette même salle comportera un mur d'escalade artificiel.

- Une salle sportive polyvalente de 324 m² et une hauteur sous-plafond de 3,5 m de type dojo, pour la pratique d'activités d'opposition physique.

- Une salle sportive polyvalente de 240 m² et une hauteur sous-plafond de 5,5m pour les activités corporelles et artistiques.

Un gymnase ouvert aux scolaires et aux associations

Le nouvel équipement bénéficiera, en journée, aux utilisateurs scolaires, principalement du lycée René Cassin, des collèges Robert Doisneau et Philippe Auguste et à leurs sections UNSS, ainsi qu'aux jeunes enfants participants aux nouvelles activités périscolaires.

En soirée, le gymnase sera ouvert aux associations utilisatrices actuelles du complexe Raymond Rambert (Twirling Club, Francombat, Gymnastique volontaire, Ballet du Val d'Oise) et à de nouvelles associations promouvant des activités sportives dont ce nouvel équipement permettra la pratique (par exemple l'escalade) ou nouvellement créées.



80 personnes, parents d'élèves, représentants de la ville et de la communauté éducative ont participé au comité de pilotage du 19 décembre.

Le nouveau gymnase de la Madeleine sera au cœur du quartier de Saint-Blin – La Madeleine.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2013

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 24 Octobre 2013. **Unanimité**

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

POLITIQUE DE LA VILLE - ANRU

- Approbation et signature de l'avenant de sortie (Avenant n°8) relatif à la convention pluriannuelle du Programme de Renovation Urbaine de Gonesse du quartier Saint-Blin – La Madeleine. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur le Député-Maire

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

- Création de postes. **Unanimité.**
- Assurance statutaire. **Unanimité.**
- Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés. **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Gris

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Principal 2014. **Prend Acte.**

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Assainissement 2014. **Prend Acte.**

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Eau 2014. **Prend Acte.**

> Rapporteur : Monsieur Jaurey

URBANISME

- Approbation et signature d'un protocole d'accord entre la commune de Gonesse et la SCI du PARC D'ARC EN BARROIS, aménageur de l'entrée sud, en vue de prendre en compte sa participation financière au projet de requalification de la RD 370. **Unanimité.**

- ZAC du Centre Ancien – Approbation du dossier de réalisation et approbation et signature de l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement. **Unanimité.**

- Renouvellement de l'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (O.C.A.H.) pour l'année 2014 et modification du périmètre de prise en charge. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Grégoire

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

- Mandat de Député : renouvellement de la mise à disposition d'un bureau – Approbation et signature d'une convention **Unanimité** – Monsieur le Député-Maire ne prend pas part au vote

> Rapporteur : Madame Gris

POLITIQUE DE LA VILLE - ANRU

- Demande de subvention pour les années 2012 et 2013 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du cofinancement de l'ingénierie de projet relative au Programme de Renovation Urbaine du quartier Saint-Blin – La Madeleine. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur le Député-Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional IDF et auprès de l'Etat (DRAC) pour les travaux de restauration du Pigeonnier de Garlande. **Unanimité.**

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional

IDF pour les travaux de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul.

Unanimité.

- Remboursement des factures d'électricité concernant l'église Saint Pierre – Saint Paul à la paroisse Saint Pierre – Saint Paul. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention à l'association Cultures du Cœur pour l'année 2013 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Société d'Histoire et d'Archéologie pour des interventions en temps périscolaires. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention à la Compagnie du Théâtre sans Toit **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Pigot

FINANCES - BUDGET - PROJET DE VILLE

- Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2013 – Budget Principal **Unanimité.**

- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur exercices antérieurs - Budget Principal - exercice 2013 **Unanimité.**

- Approbation et signature de l'avenant n°2 au Contrat Départemental conclu entre la commune de Gonesse et le Conseil Général du Val d'Oise. **Unanimité.**

- Adhésion à l'Agence France Locale, société territoriale, chargée d'offrir un meilleur accès au financement des investissements des collectivités territoriales membres et des conditions de financement sur les marchés financiers compétitives. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Jaurey

VOIRIE - DEPLACEMENTS - GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal en vue de la répartition des dotations de l'Etat en 2015. **Unanimité.**

- Fourniture, installation et entretien du mobilier urbain de la ville de Gonesse – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Monot

EDUCATION SCOLAIRE - CAISSE DES ÉCOLES

- Attribution d'une subvention spécifique dans le cadre du Projet Educatif Local – Ecole maternelle Jean de La Fontaine. **Unanimité.**

- Attribution de subventions aux associations de représentants de parents d'élèves. **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Hennebel

CIVILITE - CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

- Adhésion de la ville à l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. **Unanimité.**

- Reversement à la commune de Leonessa des fonds recueillis lors de la soirée exceptionnelle de gala de soutien organisée par le Service des Fêtes-Jumelage de la ville de Gonesse pour soutenir financièrement les travaux de réfection de la Porta Spoletina. **Unanimité.**

- Reversement de la subvention régionale aux associations dans le cadre de la convention régionale « animation sociale des quartiers » - Année 2013 **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Caumont

SPORT

- Approbation de la grille tarifaire du Golf neuf trous de Gonesse proposée par la société Gaïa Concept Gonesse pour l'exercice 2014. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2013 à la Nouvelle Association Sportive du Golf de Gonesse. **Unanimité.**

- Attribution du Fonds d'Aide et de Promotion du Sport – F.A.P.S. – au Racing Club de Gonesse. **Unanimité.**

- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition de la piscine municipale entre la Commune et les associations sportives Gymnastique Volontaire de Gonesse et Gonesse Objectif Subaquatique et Tir. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Richard

URBANISME

- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (C.A.U.E.) et désignation des représentants pour l'année 2014. **Prend Acte.**

- Communication du rapport annuel de l'année 2012 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (S.I.A.H.). **Prend Acte.**

- Approbation de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Val de France au SIEVO. **Prend Acte.**

> Rapporteur : Monsieur Grégoire

ENVIRONNEMENT URBAIN

- Approbation de la modification de l'article 2 des statuts du SIGIDURS, relatif à sa composition en vue de l'intégration de Gonesse et Bonneuil en France à la Communauté d'Agglomération Val de France au 1er janvier 2014. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Piat

- Travaux de génie civil, fourniture et pose d'équipements enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères recyclables (emballage et verre) et à la collecte des ordures ménagères non recyclables sur le territoire de la Ville de Gonesse – Signature du marché. **Unanimité.**

- Mise en place de conteneurs enterrés sur le secteur du centre-ville et de la ZAC Entrée Sud – Groupement d'entreprises solidaire EMULITHE/BEAUVAIS DIFFUSION – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Boissy

SECURITE DU PERSONNEL ET DES BATIMENTS COMMUNAUX

- Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de bâtiments communaux - Lots n°1 à 10 – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Chauvin

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Approbation et signature d'une convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Boissy

Décisions prises par Monsieur le Député-Maire

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 6 février 2014 à 20h30.

MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

NUMÉROS UTILES

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

1 novembre : Berriiri Wael • 1 novembre : Ide Olivia • 2 novembre : Mabika-Kinanga Eliora • 4 novembre : Lakhia Hermant Colline • 6 novembre : Diabate L'Hadji • 6 novembre : Mbunga Manzila Samuel • 6 novembre : Mounafek Aïcha • 7 novembre : Mciridi Selma • 8 novembre : Ashokumar Arthur • 8 novembre : Soumare Malick • 8 novembre : Traoré Meziane Céilia • 12 novembre : Özkul Zerha • 12 novembre : Özkul Meryem • 14 novembre : Larhrifi Mohamed • 14 novembre : Robert Chloé • 15 novembre : Mechelouf Fayel • 15 novembre : Verdeaux Jade • 17 novembre : Laguerre Jérémyah • 18 novembre : Gnanavel Eshanya • 20 novembre : Otrante Naëlla • 22 novembre : Blaze Dupont Axel • 22 novembre : Chay Léa • 22 novembre : Hilaloglu Mohammed • 23 novembre : Boulakhsoum Abdoullah • 29 novembre : Hu Evan

MARIAGES

2 novembre : Brissy Ladislav & Diomande Mahoua • 2 novembre : Fazal Adnan & Retamozo Rina-Rubi • 8 novembre : Nokaya Leuam & Nammarcharck Niddaya.

DÉCÈS

13 avril : Ouattara Mamadou • 1 novembre : Khetari Medhi • 1 novembre : Nadjar Joseph • 2 novembre : Verbrugge Georges • 2 novembre : Anounou Rebecca • 5 novembre : Arduino Daniel • 5 novembre : Zerdoun née Zerbib Lucienne • 11 novembre : Hénaïf Anna • 15 novembre : Meunier Jean • 20 novembre : Tschaine Martine • 21 novembre : Sok Phan • 23 novembre : Morel Claude • 26 novembre : Blanchet née Nguyen Thi Che • 29 novembre : Mostefaoui Mohammed • 30 novembre : Lebeau Geneviève

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

	SEMAINE DU 6 AU 10 JANVIER	SEMAINE DU 13 AU 17 JANVIER	SEMAINE DU 20 AU 24 JANVIER	SEMAINE DU 27 AU 31 JANVIER
LUNDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de penne à la parisienne/Salade de blé à la provençale Brochette de dinde au jus/Omelette nature Brocoli Fromage blanc et sucre/Fromage blanc aux fruits Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de tortis maison/Salade piémontaise maison Pavé de poisson crumble pain d'épice/Cordon bleu/Pele mele provençal Cantadou/Fromage fondu président Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Radis et beurre/Salade de tomate/Vinaigrette au basilic Tartiflette/Colin pané et citron /Pomme de terre vapeur Fournols/Montboissier Assortiment de yaourts velouté fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de riz niçois maison/Taboulé maison Sauté de porc sauce dijonnaise/Pavé de fromager Brocoli Yaourt nature et sucre/Yaourt aromatisé Fruits
MARDI	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées/Courgette et radis, Vinaigrette au miel Colin meunière/Sauté de bœuf sauce marengo/Riz créole Fromage fondu Président Croq lait/Pain au maïs Mousse au chocolat/Mousse au café 	<ul style="list-style-type: none"> Friand au fromage/Friand à la viande Boulettes au bœuf sauce cévenol/Quenelle de Brochet sauce Nantua/Chou fleur persillé Camembert/Carré de l'est Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de betterave vinaigrette au miel/Pomelos et sucre Saucisse de montbelliard Poisson gratiné au fromage Lentilles Fromage blanc et sucre/Fromage blanc aux fruits Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Crêpe au fromage/Crêpe au champignons Burger de veau à l'estragon/Colin meunière/Petits pois Fromage fondu président/ Croq lait Fruit(s)
MERCREDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/Salade verte et surimi vinaigrette échalotte Chicken wings/Nugget de poisson/Pomme smiles et ketchup Tome noire/Tome grise Smoothie 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées/Salade de concombre vinaigrette échalote Poulet roti/Crepe au fromage/ Purée de pomme de terre maison Petit suisse sucré/Petit suisse aux fruits Compote de pomme/Compote de poire 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées vinaigrette persil/Céleri à la rémoulade Carottes râpées vinaigrette persil Céleri à la rémoulade Compote pomme framboise/ Compote pomme cassis 	<ul style="list-style-type: none"> Salade coleslaw/Salade iceberg et croustons vinaigrette échalotes Sauté de bœuf sauce brune/ Filet de marlin/ sauce crème/ Coquillettes Edam/Saint paulin Ananas au sirop/Quetche au sirop
JEUDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade coleslaw/Céleri rémoulade Sauté de porc au gorgonzola/ Beignets de calamar/Epinard béchamel Yaourt nature et sucre/ Yaourt aromatisé Galettes des Rois 	<ul style="list-style-type: none"> Salami et cornichons/Ceuf dur mayonnaise Sauté de veau sauce Marengo Omelette/Riz créole Emmental/Mimolette/Pain Sanfaçon Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Potage de légumes Gigot d'agneau au jus/Calamar à la romaine/Ratouille Chantailou/Buchette mi-chevre Tarte Normande fraiche/Tarte aux poires fraiche 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/Salade de tomate/vinaigrette ciboulette Cuisse de poulet roti/Ceufs brouillés/Epinard béchamel Six de savoie/Cantafrais Pâtisserie maison
VENDREDI	<ul style="list-style-type: none"> Potage courgette Rôti de bœuf au jus/Colin sauce matelotte/Coquillettes et fromage rapé Cantafrais/Cantadou Fruits 	<ul style="list-style-type: none"> Salade d'endives aux pommes/Chou blanc râpé aux raisins vinaigrette persil Rôti de dinde au jus/Nuggets de poisson/Julienne de légumes Chanteneige/Croq Lait Pâtisserie Maison 	<ul style="list-style-type: none"> Pain de sardines à la tomate et aneth/Cake à la carotte Sauté de poulet au jus/Filet de hoki sauce citron/Haricots verts à l'ail Yaourt nature et sucre/Yaourt aux fruits Fruit(s) 	<ul style="list-style-type: none"> Potage tomate vermicelle Hachis parmentier maison/ Brandade de poisson maison Petit suisse nature et sucre/ Petit suisse aux fruits Fruit(s)

La Caisse des Écoles vous informe

Assemblée Générale de la Caisse des Écoles le Vendredi 24 Janvier 2014 à 20h00 - Salle du Conseil Municipal

Qu'est-ce que la Caisse des Écoles ?...

Elle organise
en lien avec les écoles, les classes de découverte dont elle assume une part importante du coût (en 2012/2013, 18 classes sont parties). Quelque soit le montant de la classe de découverte, la famille ne paye que 20€/jour/enfant.

Elle apporte
son soutien à des actions éducatives : sorties des maternelles (location d'un car par demi journée pour un budget approximatif de 300€, développement des BCD... Elle récompense les élèves de CM2 en leur offrant des livres de valeur de 15 €

Elle dispense
une aide matérielle ou financière, en direction des élèves de familles en difficultés pour les classes transplantées, sorties et autres activités exceptionnelles

Elle est la structure porteuse du dispositif de Réussite Éducative qui vise à offrir un accompagnement individualisé aux élèves en difficultés et à leur famille

Pour mener à bien son action, la Caisse des Écoles reçoit une subvention communale (90 000€ en 2013), mais a besoin parallèlement de l'aide des particuliers, de fondations et d'entreprises

Formulaire d'adhésion à la Caisse des Écoles

Nom : Prénom :

Adresse :

Par ce versement (à partir de 3€), je soutiens la Caisse des Écoles dans toutes ses actions (une adhésion par famille)

Date : Signature :

**Vous voulez aider et participer ?
Adhérez à la Caisse des Écoles !**

Retournez simplement ce bulletin d'adhésion rempli accompagné de votre règlement espèce ou chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)

AU SERVICE SCOLAIRE - CAISSE DES ECOLES
Hôtel de Ville
66, Rue de Paris - 95500 Gonesse

JEAN-PIERRE BLAZY, DÉPUTÉ-MAIRE,
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX
DE PAIX ET BONHEUR POUR 2014.

1914 - 2014

*Gonesse commémore le centenaire
de la guerre de 1914 - 1918*



www.ville-gonesse.fr
facebook.com/villedeGonesse

